4 AVRIL 2013
DE 17H00 À 19H00

Quelles politiques pour le secteur informel ?

Conférence-débat animée par **Alain Henry,** directeur des études et recherches de l'AFD

À L'**AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT** / SALLE JACQUES ALLIOT
5 rue Roland Barthes - 75012 PARIS / **Transports en commun :** arrêt Gare de Lyon / Sortie 9

SYNTHESE

Panélistes :

- *Nancy Benjamin, économiste à la Banque mondiale*
- *Jean-Pierre Cling, professeur d'économie à l'université Paris Nord/13*
- *Aly Mbaye, doyen de la Faculté des sciences économiques et de gestion à l'université Cheikh Anta Diop de Dakar*
- *Mireille Razafindrakoto, directrice de recherche à l'IRD et membre de l'UMR DIAL Paris*
- *François Roubaud, directeur de recherche à l'IRD et membre de l'UMR DIAL Paris*
- *Philippe Serres, expert appui au secteur privé à l'AFD*

La reconnaissance du secteur informel par l'Etat est un préalable à l'élaboration de politiques publiques. Le besoin de politiques vis-à-vis de l'informel fait consensus. Celles-ci doivent être différenciées, pour tenir compte de la diversité des acteurs de ce secteur, en particulier de taille.

Le secteur informel est prépondérant dans les pays en développement, même dans ceux qui sont en pleine croissance
Le secteur informel peut être défini comme « *l'ensemble de toutes les unités de production non agricoles des ménages qui produisent au moins en partie pour le marché et/ou sans comptabilité écrite ou formelle* » (Razafindrakoto) Toutefois, il n'en existe pas de définition unique. Ce secteur est prépondérant dans la majorité des pays en développement : en Afrique de l'Ouest, il représenterait 75% de l'emploi. Même dans des pays en pleine émergence, le secteur informel demeure significatif: un tiers de l'emploi dans les deux plus grandes villes du Vietnam en relèverait (Razafindrakoto). Il faut y distinguer deux types d'acteurs: le « petit » informel (représentant la majorité des acteurs de l'informel) et le « gros » informel (constitué par une minorité d'acteurs, mais générant des activités se chiffrant en millions d'euros.) (Mbaye, Benjamin).

Reconnaitre l'existence du secteur informel
Certains responsables politiques affirment qu'ils n'ont pas de politiques vis-à-vis de l'informel faute de connaissances précises sur ces acteurs (Razafindrakoto). La non-reconnaissance de ce secteur est aussi un moyen pour l'Etat d'esquiver le problème : « *des officiels vietnamiens m'ont dit très clairement que si le secteur informel est reconnu, des politiques devront être mises en place* » (Cling). La reconnaissance de ce secteur est donc un préalable à la mise en place de politiques publiques.

Adopter une approche pragmatique
La formalisation de l'informel fait souvent partie des recommandations pour ce secteur. Or, formaliser l'informel sera difficile (Mbaye). Formaliser tout le monde est une « *vision (…) totalement illusoire à court et à moyens terme* » (Cling).L'AFD encourage la formalisation autant que possible mais n'adopte pas de position normative face à ce secteur. « *Quels que soient les défauts en termes de développement économique ou d'augmentation de l'assiette fiscale dans le pays, nous devons appuyer ce secteur pour qu'ils continuent d'apporter, dans des conditions optimales, de l'emploi et de la valeur ajouté aux micro-entreprises informelles* » (Serres). De plus, étant donné qu'il y a plusieurs niveaux d'informalité, il y a différents besoins en régulation. » (Mbaye).

Favoriser la simplification administrative et la transparence
Les Etats doivent réfléchir à mettre en place des cadres réglementaires adaptés à la réalité économique, tels qu'une fiscalité progressive ou des procédures d'enregistrement simplifiées (Serres). Mieux faire connaitre la loi est capital : « *Au Vietnam, les gens ne s'enregistrent pas, non pas car ils ne veulent pas respecter la loi ou que l'enregistrement est trop compliqué, mais simplement parce que personne ne connait les seuils d'enregistrement* ». (Cling).

Se doter d'une réelle capacité de mise en application des règles
Si les Etats souhaitent lutter contre le « gros » informel, il faut alors qu'ils se dotent d'une réelle capacité de mise en application des règles. Les régies financières, notamment la douane et les impôts, ont peu de capacité d'intervention et collaborent très peu, alors qu'elles sont confrontés à des acteurs aux connections politiques fortes et qui ont la capacité de contourner les règles (Mbaye).

Favoriser « le travailler ensemble » entre le public et le privé
« En impliquant le privé, cela pourrait encourager certaines entreprises à participer au système, si elles voient que ce système peut leur servir » (Mbaye).

Introduction

Alain HENRY, directeur des études et recherches de l'AFD

Très souvent, quand nous, les experts, les économistes parlons du Sénégal, de l'Égypte, de la Tunisie, du Vietnam, nous employons des figures stylisées. Cependant, nous parlons d'un pays officiel (l'Égypte officielle, le Vietnam officiel) alors que la moitié du pays est cachée. Chaque pays est un iceberg un peu déséquilibré dont la partie submergée correspond au secteur informel. Ce segment constitue non seulement une force de sauvegarde mais aussi une vigueur économique, une vitalité, une nécessité. A force de parler des pays officiels, la réalité économique et sociale nous échappe largement. Le sujet de l'économie informelle est central. Il s'agit d'un enjeu considérable dans les prochaines années pour le développement des pays du Sud.

PARTIE 1 : QUELLES REALITES RECOUVRE L'ECONOMIE INFORMELLE ?

Mireille RAZAFINDRAKOTO, économiste à DIAL

À DIAL, nos recherches portent en général sur les conditions de vie de la population dans les pays en voie de développement. Partant du constat que l'emploi est la principale voire la seule source de revenus de la population, et en particulier des pauvres, l'un de nos objectifs est de mieux comprendre le fonctionnement du marché du travail. Dans ce cadre et compte-tenu de la faiblesse des connaissances sur ces sujets, un zoom sur le secteur et l'emploi informels est très vite apparu nécessaire. De nombreuses questions sur la place, le rôle du secteur informel dans l'économie sont encore débattues. S'agit-il d'un choix ou d'une contrainte ? Le secteur informel est-il un secteur marginal ou un secteur moteur dans l'économie ? Est-il inséré ou cloisonné et fonctionnant de manière autarcique ? Enfin, selon l'hypothèse encore prégnante qui le décrit comme un secteur de transition entre l'économie traditionnelle et l'économie moderne, ce secteur est-il voué à disparaître ou va-t-il perdurer ? Des interrogations apparaissent aussi sur l'emploi informel notamment concernant son poids et ses facteurs explicatifs.

Trois écoles de pensées dominantes

Pendant longtemps, il a existé autant de définitions du secteur informel que de chercheurs. Nous n'avons malheureusement encore aujourd'hui pas les mêmes définitions par rapport à nos collègues. Il y a une grande confusion dans les analyses. Ce phénomène est dû en partie à la nature multiforme de l'économie informelle et des motivations des gens qui y travaillent. Les différentes approches peuvent être illustrées par trois écoles de pensée dominantes :

1) *l'approche dualiste* explique qu'il s'agit essentiellement d'une économie de subsistance résultant du fait que le secteur moderne n'arrive pas à absorber toute la main d'œuvre des pays concernés. Dans ce sens-là, l'informel est appelé à disparaître avec la croissance.

2) *l'approche structuraliste* souligne le lien de subordination entre le secteur formel et le secteur informel dans le cadre d'un système capitaliste : le formel tire profit de l'existence du secteur informel, des bas coûts du travail, pour être plus compétitif.

3) *l'approche légaliste*, ou approche libérale, insiste sur l'importance des coûts de la formalisation. Elle considère que l'économie informelle est une économie de micro-

entrepreneurs qui cherchent avant tout à échapper volontairement aux régulations de l'État. Il est important de présenter ces différentes approches car, comme nous allons le voir et peut-être le voyez-vous déjà maintenant, suivant l'approche retenue, les politiques à mettre en place seront totalement différentes.

Définition de l'économie informelle

Pour mener nos recherches, nous nous sommes basés sur les recommandations internationales qui distinguent trois composantes de l'économie non-observée. Cette approche s'avère pertinente au vu des résultats de nos analyses. Nous distinguons l'économie informelle (qui échappe entièrement ou partiellement aux régulations publiques sans nécessairement une volonté délibérée de s'y soustraire) de l'économie souterraine (qui y échappe volontairement, notamment à travers les sous-déclarations), et de l'économie illégale (qui porte sur des produits, des biens et des services illégaux comme la drogue). La définition retenue est donc la suivante : le secteur informel est l'ensemble de toutes les unités de production non agricoles des ménages qui produisent au moins en partie pour le marché et/ou sans comptabilité écrite ou formelle. Nous pouvons prendre en compte d'autres critères comme la taille, mais voilà la définition retenue.

Parallèlement, l'emploi informel se définit comme l'ensemble des emplois sans protection, donc sans sécurité sociale, sans contrat écrit, sans feuille de salaire... En fonction des pays observés, différents critères peuvent être considérés. L'économie informelle est constituée de deux volets : d'un côté, le secteur informel, de l'autre, l'emploi informel.

Quelques résultats d'enquêtes menées dans une trentaine de pays en développement

Comme l'économie informelle échappe aux régulations publiques ? Comment mesurer le secteur informel ? Nous avons mis en place des enquêtes *ad hoc* dans plus de trente pays en développement, qui ont servi de base dans différentes recherches. Quelques résultats.

Le poids du secteur informel. Même dans un pays en pleine croissance comme le Vietnam, un tiers de l'emploi dans les deux plus grandes villes du pays se situe dans le secteur informel. Ce poids est encore plus important dans d'autres pays. Par exemple, il représente jusqu'à trois quarts de l'emploi dans les pays d'Afrique de l'Ouest, et la moitié dans la capitale de Madagascar. L'emploi informel est beaucoup plus important que l'emploi dans le secteur formel. L'exemple du Vietnam montre l'importance massive de l'emploi informel dans tous les secteurs. En particulier, même dans le secteur public, on peut noter que le nombre d'emplois informels est loin d'être négligeable.

Les caractéristiques des unités de production informelles. Il s'agit essentiellement d'auto-emploi (jusqu'à trois quarts des unités). La taille moyenne de ces unités est extrêmement faible : autour de 1,5. Les activités sont très précaires puisque 40 % à 50 % se pratiquent sans local. Les revenus sont extrêmement bas. Il est intéressant de comparer le revenu moyen et le revenu médian : même au sein de l'informel, les résultats sont très hétérogènes.

Les facteurs amenant les personnes à s'insérer dans le secteur informel. Très souvent, on s'intéresse aux variables économiques standards (rémunérations, charges horaires, etc.). On entend souvent dire qu'il existe d'autres facteurs, notamment les questions de flexibilité, d'autonomie... Mais, il est difficile de saisir ces facteurs. Nous les avons identifiés en essayant d'avoir une autre approche : en observant la satisfaction des personnes dans leur emploi. Dans le cas du Vietnam, les travailleurs du secteur informel sont les moins satisfaits par rapport à l'ensemble de la population

active, exception faite des personnes travaillant dans l'agriculture. Finalement, et en tous cas pour le Vietnam, d'autres caractéristiques qui pourraient conduire les gens à préférer l'informel ne viennent pas compenser les désavantages classiquement mis en avant.

Perspectives de formalisation. Nombre d'activités informelles ne sont pas illégales car elles induisent des taxes. Dans certains pays comme le Vietnam, il n'est pas obligatoire sous certaines conditions de s'enregistrer. Le travail informel n'est donc pas forcément illégal. En outre, quand ils sont interrogés sur leurs perspectives de formalisation, un nombre non-négligeable de chefs d'unités de production informelles déclarent être prêts à s'enregistrer et à payer des taxes. Ces entrepreneurs ne cherchent donc pas forcément à échapper à la régulation. Des incitations doivent certainement être lancées pour amener à la formalisation. Sur les perspectives d'avenir qui s'offrent à ces unités de production informelles, nous notons une grande différence entre un pays comme le Vietnam, en pleine croissance, où le secteur formel se développe rapidement, et d'autres pays où la dynamique est moins forte voire en stagnation. Dans les pays d'Afrique subsaharienne, beaucoup de chefs pensent que leurs unités de production ont un avenir (jusqu'à 80 % dans les pays de l'Afrique de l'Ouest). En outre, une grande majorité souhaite que ses enfants reprennent ses activités. Tandis qu'au Vietnam, globalement 30 % à 40 % des chefs pensent que leurs unités ont un avenir et relativement peu d'entre eux (moins de 20 %) souhaitent que leurs enfants en assurent la reprise.

À travers nos analyses, nous avons aussi constaté de grandes similarités entre les pays en développement africains, asiatiques et latino-américains. Nous notons de faibles qualifications, une précarité des emplois, une médiocrité des conditions de travail et de revenus, une atomisation des unités de production et un manque d'articulation avec l'économie formelle. On invoque souvent l'idée que ces secteurs sont reliés au formel par la sous-traitance. Cependant, quand nous évaluons cette hypothèse, très peu d'unités sont en lien avec l'économie formelle à travers ce type d'activités. Pour un certain nombre de pays, le secteur informel semble être un secteur refuge plutôt qu'un lieu dynamique. La question reste posée.

S'agit-il d'un secteur à promouvoir ou plutôt à éradiquer ? Contrairement à l'idée habituellement véhiculée, nos travaux montrent que ce secteur n'est pas voué à disparaître à court terme. Il est là et il va perdurer un certain moment.

Aly MBAYE, doyen de la faculté des sciences économiques et de gestion à l'université Cheikh Anta Diop de Dakar

Les résultats présentés sont le fruit d'une collaboration avec l'AFD, la Banque mondiale et les chercheurs des pays francophones basés notamment au Bénin, au Burkina Faso et au Sénégal. Nous avons principalement eu recours à trois sources de données. D'abord des comptes nationaux, qui représentent une source assez importante d'informations sur l'informel ; ensuite des enquêtes que nous avons menées dans les trois pays, sur trois cents unités dans chaque pays incluant le formel, le gros informel et le petit informel ; et enfin des informations qualitatives que nous avons pu obtenir à travers des interviews semi-structurées.

Le poids économique de l'informel est prépondérant en Afrique

Au Sénégal, du Burkina Faso et du Bénin, dans certains secteurs comme le secteur primaire, l'informel atteint environ 100 % des entreprises. Je précise que notre approche s'intéresse à l'entreprise, non au marché du travail ou aux individus. Certains secteurs sont presque entièrement

dominés par l'informel. C'est le cas du commerce, de l'import-export, du transport, de la restauration, de la duplication musicale... Si nous trions les données à un niveau plus fin, cela apparaîtrait de manière plus nette.

Les besoins en régulation diffèrent selon les entreprises

Nous constatons cependant que l'informel fait l'objet de très peu d'attention dans les analyses et les politiques pour le développement de l'entreprise privée en Afrique. Chaque fois que la question de l'informel est abordée, il s'agit d'émettre des recommandations pour sa formalisation. L'une des thèses que nous défendons est qu'il sera extrêmement difficile de vouloir formaliser l'informel. Pourquoi ? Parce que nos données montrent que l'informel n'est ni un secteur ni une entité homogène. Il y a plusieurs niveaux d'informalité. Et nous pensons que les mécanismes opératoires ne sont pas les mêmes d'un niveau à un autre. Par conséquent, les besoins en régulation ne sont pas identiques.

Un nouveau cadre conceptuel pour étudier plus précisément l'informel

Lorsque nous avons passé en revue les différents critères définissant l'informel, nous avons noté leur grande diversité : le critère de la taille qu'on voit souvent dans la littérature, celui de la mobilité du lieu de travail, d'accès au crédit bancaire, d'enregistrement, de la tenue des comptes sincères, du non-paiement des taxes ou du type de taxes payées... Beaucoup d'acteurs de l'informel sont assujettis au régime du forfait par opposition au régime du réel. Le fisc n'a donc pas de visibilité sur les états financiers et comptables de l'entreprise. La taxation s'effectue à partir d'une estimation du chiffre d'affaires : la taxation au forfait.

Beaucoup d'études utilisent un ou plusieurs des critères énumérés plus haut. Nous, nous les combinons pour définir l'informel de manière continue et non binaire. Une entreprise qui ne respecte aucun des critères définissant la formalité, par exemple, une entreprise d'une taille inférieure à cinq employés, qui ne paie pas de taxes, dont le lieu de travail est mobile et qui n'a pas d'accès au crédit bancaire correspond au niveau 0 d'informalité. Une entreprise répondant à un seul de ces critères correspondra au niveau 1 d'informalité. Cela nous a donc permis de définir plusieurs niveaux d'informalité. Il s'agit là d'une approche méthodologique extrêmement importante car la littérature dominante sur l'informel s'appuie sur les comptes nationaux et définit l'informel comme une petite activité en général de type familial. Nos résultats remettent en question cette dernière approche. En Afrique de l'Ouest, beaucoup d'activités informelles ne sont pas petites et peuvent rivaliser en taille avec le formel.

Des résultats qui nuancent parfois voire remettent en question la littérature dominante

Dans le cadre conceptuel que nous avons mis en place et la méthodologie que nous avons développée pour collecter nos données, nous avons obtenu des conclusions qui rejoignent parfois celles de la littérature dominante et qui, d'autres fois, les tempèrent, les nuancent ou les remettent en question.

*La distribution de l'informel entre les secteur*s. Sur ce sujet, nos résultats tendent à confirmer ceux de la littérature dominante. L'informel existe dans un certain nombre de secteurs clés tels le commerce. Cela apparaît dans la plupart des études sur l'informel.

La relative présence des femmes et le facteur genre. En proportion, il y a plus de femmes qui travaillent dans l'informel que dans le formel. Nos études tempèrent ce résultat : la présence des

femmes est toujours plus faible que celle des hommes, aussi bien dans le formel que dans l'informel, même si elle est plus forte en proportion dans l'informel.

Le faible niveau d'éducation des acteurs. Très souvent, les acteurs de l'informel ne sont pas très bien éduqués. Toutefois, nos résultats montrent qu'au Bénin, jusqu'à 30 % des acteurs de ce secteur ont atteint le niveau de l'enseignement supérieur.

La prévalence d'un auto-emploi.

La faible part des exportations dans les ventes totales.

Le faible niveau d'utilisation des NTIC (Nouvelles technologies de l'information et des communications).

La plus faible productivité. Nous observons que plus une entreprise est informelle, plus sa productivité a tendance à être faible. Cela s'explique certainement par la faible capacité de mise en application des règles et le faible accès aux services (ainsi qu'à leur faible qualité), notamment à ceux destinés aux entreprises.

Une très faible contribution au recouvrement fiscal. Il est clair que les activités informelles paient moins de taxes que les activités formelles. Les comptes nationaux révèlent qu'en Afrique de l'Ouest, l'informel compte au moins pour 50 % du PIB ; au Bénin, il monte jusqu'à 70 %. Lorsque nous considérons sa contribution dans le recouvrement fiscal, le résultat n'atteint pas 3 %.

Une plus forte vulnérabilité. Nous avons aussi pu montrer que les ménages tirant leurs revenus de l'informel sont davantage exposés à la pauvreté, à la précarité et à la vulnérabilité que ceux du formel.

Le gros informel en Afrique de l'Ouest mis en évidence.

Notre étude comporte un autre résultat important : la mise en évidence du gros informel. On pense très souvent que l'informel regroupe des acteurs de petite taille. Mais nos résultats tendent à remettre cela en question car nous avons mis en évidence ce que l'on appelle le gros informel. Quels sont les acteurs du gros informel ? Ce sont des entreprises ayant un niveau de chiffre d'affaires qui les intégrerait au régime du réel si tout se passait normalement. Il faut comprendre que, dès qu'une entreprise atteint un certain seuil de chiffre d'affaires (50 millions au Sénégal, par exemple), elle doit automatiquement accéder au régime du réel, selon les règles de l'OHADA. Mais dans nos pays, beaucoup d'entreprises atteignent le chiffre d'affaires de cent millions, d'un milliard, c'est-à-dire dépassent largement ce seuil, et restent assujetties au régime du forfait. En recourant à un système de comptabilité un peu truqué, ces acteurs parviennent à rester dans l'informel.

Comment avons-nous identifié ces entreprises ? D'abord à travers nos enquêtes, nos interviews, et également en croisant les données des services des impôts et de la douane.

Ces entreprises présentent une structure d'organisation très semblable à ce que nous observons pour les petites informelles. Même si le chiffre d'affaires atteint cinq millions, dix millions d'euros ou plus, ils emploient toujours les membres de la famille principalement. Tous les autres sont des saisonniers. La plupart de ces acteurs disposent d'une durée de vie extrêmement courte.

Les échecs du gouvernement, déficiences institutionnelles et l'importance des réseaux sociaux
Nombre de taxes se dédoublent et favorisent l'informalité. Beaucoup d'institutions se dupliquent pour réguler l'informel conduisant à un important gaspillage des ressources et à un phénomène de télescopage. Nous constatons une très faible interaction entre les régies financières, notamment la douane et les impôts ; de très faibles capacités au niveau de ces régies financières face à des acteurs de l'informel influents, qui ont de très fortes connexions politiques et qui peuvent contourner les règles. Nous observons aussi un harcèlement fiscal extraordinaire une fois les acteurs sont connus du fisc, et surtout un manque de confiance de la part de la majorité des acteurs, vis-à-vis de l'Etat dans la gestion des ressources publiques. C'est ce que nos collègues latino-américains ont également mis en évidence dans leurs pays et désignent par « taxe morale » : lorsque les citoyens ont confiance en la gestion des ressources publiques, ils ont davantage tendance à contribuer volontairement à l'effort civique de paiement de l'impôt. *A contrario*, si ce n'est pas le cas, ils y contribuent moins.

Discussion avec l'auditoire

Patrick CERUTTI, macro-économiste à l'ITG Paris
Je travaille sur l'Afrique depuis un certain temps. Je m'interroge sur le financement du secteur informel. Bien-sûr, la micro-finance existe, mais elle a un aspect très formel. Il y aussi lesflux financiers des migrants: Quelle estla part de financement provenant deces deux sources ?

Aussi, si l'activité est permise dans le secteur informel, il y a forcément aussi des « profits ». Existe-t-il un processus d'accumulation allant dans ce sens-là ? Au fond, existe-t-il un processus autonome de financement du secteur informel ?

Nancy BENJAMIN, senior économiste à la Banque mondiale
Nous avons noté que les entreprises sont financées, jusqu'à un pourcentage très élevé, par des ressources personnelles, familiales, ou parfois informelles. Nous avons noté peu de plaintes sur les difficultés de financement.

Aly MBAYE
Paradoxalement, très peu de gens ont reçu un financement de la part d'une entité structurée, qu'il s'agisse de banques ou d'institutions de micro-finance. Il faut comprendre que les banques financent très peu d'activités dans nos pays, notamment dans les pays de la zone franc. Le financement de l'économie par les banques atteint moins de 20 % pour les pays africains membres de la zone « franc », ce qui est bien en-deçà de la moyenne africaine. Seuls 5 % des ménages ont un compte bancaire. Il y a donc de réels problèmes de financement. Face à cette situation, les acteurs de l'informel comptent sur les parents, la famille et les parts personnelles pour financer leurs activités.

Le processus d'accumulation existe et il est effarant[1]. Très souvent, les acteurs de l'informel n'ont pas fait l'école française, mais le *daara*, c'est-à-dire l'école islamique traditionnelle. Ces enfants-là se lèvent à quatre heures du matin, vont chercher de l'eau et du bois mort pour le marabout. Ils commencent à mémoriser le Coran. À l'heure du déjeuner, ils vont mendier pour manger. Le soir, c'est pareil. Et lorsqu'ils quittent le village pour venir dans les villes, c'est la même chose. Ce sont ces gens que vous voyez dans les rues de Dakar, Abidjan, Yaoundé… partout en Afrique, vendant des petits objets. Quand nous les voyons faire, nous nous disons que c'est ridicule, que cela ne peut rien apporter. Mais ils ne consomment rien de leur chiffre d'affaires car ils font le tour des cérémonies familiales pour manger à midi et le soir. Ils épargnent tout ce qu'ils ont gagné. Quand ils deviennent forts, ils améliorent les activités ou viennent ici en Europe ou aux États-Unis. Je vous renvoie aussi aux travaux de la sociologue Victoria EBIN qui décrit ce phénomène de manière extraordinaire.

Je vais finir sur ce point par une anecdote. Nous avons organisé une cession de restitution d'une étude sur l'informel à Dakar. Nous y avions invité les acteurs de l'informel et le ministre de la Justice. À la fin de la présentation, un acteur de l'informel a pris la parole. Il a dit qu'il ne paierait jamais de taxes, qu'il avait beaucoup d'activités, qu'il était très riche et que ses enfants étaient dans les meilleurs écoles européennes et américaines. Pourquoi ne paierait-il pas de taxes? Parce qu'il venait d'un village très pauvre où il n'y a pas d'école, pas de système d'adduction d'eau, pas de latrines, rien du tout. Il s'est battu tout seul pour atteindre ce niveau. L'État n'a rien fait pour lui : il ne comprend donc pas pourquoi lui devrait contribuer. Pour vous dire : le processus d'accumulation est là. Dans certaines zones rurales, avoir des élèves dans les classes est extrêmement difficile pour les instituteurs car beaucoup de parents envoient systématiquement leurs enfants dans les écoles traditionnelles. C'est comme cela qu'ils en font des entrepreneurs. Très peu de gens qui font l'école française deviennent entrepreneurs. Presque tous deviennent fonctionnaires.

Jean-Pierre CLING, professeur d'économie à l'université Paris Nord XIII
Il y a en effet très peu de financements formels, surtout un financement informel par les réseaux familiaux, amicaux et sociaux, ou par l'autofinancement, ce qui aboutit à un très faible taux d'accumulation.

François ROUBAUD, directeur de recherche à l'IRD et membre de l'UMR DIAL Paris
Concernant le phénomène d'accumulation, Aly MBAYE a dit de manière assez puissante : « Processus d'accumulation ? La réponse est oui ». Moi, je vais affirmer que non ! Il y a effectivement des exemples de grands commerçants (par exemple ceux bien connus de Maradi, au Niger) dans le gros informel qui réussissent. Mais les processus d'accumulation sur une longue durée sont difficiles à mesurer proprement car il faut des données sur le long terme, du rétrospectif... Les entreprises du secteur formel ont rarement démarré comme informelles. Elles ont directement commencé comme des entreprises du secteur formel. Il y a toutefois bien une mobilité entre informel et formel.

Dans leur immense majorité, les gens commencent petits et le restent. Quelques succès sont dus à l'hétérogénéité de l'informel. Certes, le gros informel existe, mais il est extrêmement minoritaire et

[1] Plus d'informations, chapitre VIII de l'ouvrage L'économie informelle dans les pays en développement, Conférences & Séminaires n°6, 2012

non représentatif de la masse immense de cet informel qui correspond à la majorité de la population.

Bernard AKPLOGAN, consultant en formation professionnelle, éducation et emploi
L'État adapte ses missions aux enjeux actuels de tout pays. Est-ce qu'au moins les pays qui font l'objet de l'étude voient leurs responsables informés ? Avez-vous la certitude qu'ils soient conscients de ce que vous venez de dire ? Pensez-vous qu'ils soient prêts à faire des politiques conséquentes par rapport à ces enjeux ?

Nancy BENJAMIN
Je dirai qu'en Afrique subsaharienne, le gouvernement est bien conscient de l'existence de l'informel et que l'informel contribue à l'économie.

Cela soulève une autre question qui est celle des risques. La part de risque est importante quand on fait du commerce. Mais l'un des dangers dont on parle souvent dans le secteur informel est celui d'être attrapé (« caught »), c'est-à-dire découverts par les forces légales qui imposeront un changement de comportement. C'est un phénomène très important dans les études sur l'Amérique latine. On entend souvent dire que le secteur informel est forcé de rester petit. Être petit évite d'être découvert par le gouvernement : on ne veut pas être trouvé, on ne veut pas être forcé de s'enregistrer, ce qui est obligatoire là-bas. Tandis qu'en Afrique, les entreprises informelles, et spécialement le gros informel, ne craignent pas que le gouvernement les force à appliquer les règles.

Aly MBAYE
L'État est informé, et l'informel est légal. Un statut spécial pour l'informel existe en Afrique comme ailleurs.

Mireille RAZAFINDRAKOTO
L'État a-t-il conscience de l'existence et du poids de l'informel ? Pour citer encore le cas du Vietnam, des chiffres avaient été avancéssur le poids de l'informel dans le pays avant que nos études ne soient mises en place. Mais aucun n'était fiable. Quand on ignore combien pèse l'informel, comment faire ? Nous avons sollicité le ministère des Finances pour connaître les politiques mises en place sur l'informel qui touche 30 % de l'emploi, notamment dans les deux plus grandes villes. Ils nous ont répondu : « Nous n'avons pas de politique parce que nous ne les connaissons pas : ce secteur n'existe pas pour nous ». Est-ce que le secteur informel existe ? Quel est son véritable poids ? Quelles sont ses véritables caractéristiques ? C'est là la première chose à préciser quand on parle de l'informel.

Yéra DEMBELE, fédération des associations franco-africaines du développement
Dans la définition de l'informel, Monsieur MBAYE a cité tout ce qui est relatif à l'approche fiscale alors que, lorsque nous parlons d'informel, nous parlons aussi de formalisation, de déclaration, de tribunal de commerce. Nous sommes là pour surveiller s'il faut payer davantage de taxes... Cela pousse les gens à ne pas se déclarer. Est-ce que cet aspect est analysé dans l'étude ?

Aly MBAYE
Le harcèlement est en effet un facteur déterminant de l'informel. Nous avons pu le voir dans nos enquêtes et dans nos interviews. Nous avons parlé avec beaucoup d'agents du fisc qui nous disent : « Gérer l'informel, c'est un cauchemar pour nous ! ». Si vous suivez ces gens-là, vous n'en retirerez que très peu de choses. Donc nous préférons nous pencher sur les personnes que nous connaissons. Nous laissons les acteurs de l'informel tranquilles ! Mais une fois que vous vous déclarez et que le fisc vous connaît, on ne vous laisse plus travailler ! Cet aspect du harcèlement fiscal contribue à l'expansion de l'informel.

Geneviève ANDRÉ, GIP international (agence de coopération du ministère du Travail et des Affaires sociales)
L'économie informelle a des formes très différentes, très variées, mais autant que l'économie formelle. Je ne comprends pas très bien pourquoi on l'appelle ainsi. Est-ce que les chercheurs vont mener un travail de recherche ou de consensus pour changer l'appellation « économie informelle ».

Philippe HUGON, professeur émérite économie à Paris Ouest Nanterre
Cette question de savoir s'il faut effectivement parler d'informel lorsqu'il existe des règles ou des normes qui ne sont pas considérées comme étant le référent normal a été abordée il y a très longtemps. Il y a effectivement un problème de désignation.

François ROUBAUD
J'ai fait ma thèse sur l'informel il y a trente ans, sous la direction de Philippe HUGON qui travaillait déjà depuis vingt ans sur ce sujet. C'était il y a cinquante ans et la question de l'économie populaire se posait déjà.
Il y a peut-être une connotation négative dans le mot « informel ». Il faut que nous puissions dépasser ce débat sur la terminologie. Je préfère accepter le terme « informel », qui a aujourd'hui une acceptation internationale, et pouvoir ainsi discuter au sujet des politiques à définir. Je ferai une analogie avec la typologie entre actif, occupé, inactif et chômeur. « Suis-je inactive ? Non, je fais beaucoup de choses ». Vous ne discutez plus l'idée que quelqu'un soit considéré comme inactif. Pourtant nous savons qu'il y a derrière ce mot une connotation négative : des tas de tâches domestiques, en particulier pour les femmes, ne sont pas prises en compte.

Philippe HUGON
Les questions de la distinction entre unité de production et emploi, des différents niveaux d'informalité présentés, de la typologie, des différentes approches qu'elles soient légales, dualistes ou structuralistes apportent beaucoup. Est-ce que l'une des études a abordé la question du cycle de vie des unités de production ? Généralement, les taux de mortalité et de natalité des entreprises sont très forts. Est-ce que ces phénomènes ont pu être captés et éventuellement comparés avec les activités dites formelles ?

Nancy BENJAMIN
Les grandes entreprises informelles souffrent d'un bon nombre de faiblesses liées à une mauvaise organisation, à la technologie, à l'exposition aux techniques modernes, à un manque de formation... Nous constatons aussi que la vie de ces entreprises suit souvent celle des entrepreneurs : il est difficile pour l'entreprise de continuer après la mort de son créateur. Cela dit, les chiffres dissimulent des complications : parfois, des entreprises rencontrent des difficultés avec la douane, le fisc, le gouvernement ou autre. Elles peuvent alors facilement se dissoudre de manière technique et réapparaître sous un autre nom.. Puis, exactement la même activité est relancée, avec les mêmes gens mais sous un autre nom. Du point de vue formel, l'entreprise est dissoute. Mais en réalité, il s'agit d'une continuation de la même activité sous un autre nom.

Aly MBAYE
Ce sont des activités très précaires, mais parfois cette précarité est feinte. Lorsque la personne devient trop visible ou qu'elle sent un peu trop l'État à ses trousses, elle peut décider de faire disparaître l'activité pour la faire renaître. C'est pour ça que nous avons noté des taux de survie très faibles dans le tableau que j'ai montré.

Mireille RAZAFINDRAKOTO
Je nuancerais un peu les propos d'Aly MBAYE sur la visibilité. Nous ne parlons peut-être pas forcément des mêmes segments de l'informel. Il est intéressant de voir que cette idée, selon laquelle les acteurs de l'informel sont plutôt des gens qui cherchent à se cacher, existe. Mais nos résultats tendent à dire que ce n'est pas le cas pour la grande majorité. Pour certaines grandes entreprises cela se vérifie mais pas pour la grande majorité d'entre elles. Nous avons vu un résultat assez frappant au Vietnam. Dans une enquête, nous avons demandé aux gens de nous préciser le seuil légal au-delà duquel une entreprise doit s'enregistrer. Quasiment personne ne l'a su et les chiffres qui nous ont été donnés allaient de un à dix mille. C'était tout et n'importe quoi ! Et même pour nous, nous avons interrogé toutes les administrations et il nous a fallu un an pour connaître exactement ce seuil. En fait, nous retrouvions ce cas dans quasiment tous les pays étudiés. Quand nous les interrogeons, la plupart des gens expliquent qu'ils ne s'enregistrent pas parce qu'ils ne savent pas qu'ils doivent s'enregistrer ou parce qu'ils ne savent pas comment s'enregistrer, ce qui est le cas d'une grosse majorité... Ceux qui disent : « Je ne veux rien avoir à faire avec l'État » sont une petite minorité. Je pense qu'il faut mettre cela en avant : la grande majorité des gens qui travaille dans l'informel ne le fait pas particulièrement pour rester invisible.

Philippe HUGON
Il me semble que la question du risque de la formalisation et de la visibilité est absolument centrale puisque échapper à la visibilité, ne pas nécessairement traduire des revenus en amélioration du capital et de la productivité, reviennent aussi à bénéficier de plus de flexibilité.

Il me semble également que dans la non-logique d'un processus de plus grande taille ou de plus grande productivité, il existe des logiques de diversification de risques, de poly-activités et d'acteurs.

Stéphanie KWEMO, avocate au Barreau de Paris et docteur en droit des affaires
Vous avez défini le secteur informel comme l'ensemble des unités de production non agricoles. J'étudie la question du secteur informel depuis plus de cinq ans car ma thèse portait justement sur ce secteur dans l'espace OHADA, un traité harmonisant le droit des affaires entre dix-sept États. Or, lors de mes enquêtes, j'ai constaté que le secteur informel était plutôt dominé par l'agriculture. En fait, c'est justement le secteur informel agricole qui est prépondérant en Afrique. Par exemple, au Cameroun puisque c'était le pays qui faisait l'objet de mon étude, le secteur informel représente 90 % dont le secteur agricole couvre plus de 40 % ou de 50 %. J'ai remarqué que c'était également le cas dans plusieurs pays.

Aly MBAYE
Oui, l'agriculture fait-elle partie du secteur informel, mais nous avons délibérément cherché à couvrir l'informel urbain.

Dejb LABSIS, doctorant de 1e année à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS)
À première vue, il y a des contradictions entre les deux présentations. Dans son étude, M. Aly suppose qu'un certain nombre d'acteurs cherchent à fuir les réglementations. Tandis que l'autre étude dit que des petits informels ont envie de rentrer dans la formalisation mais ne sont pas informés sur les procédures. Ma première question s'adresse à M. Aly : quelle est la proportion du gros informel dont vous parlez par rapport à l'informel en Afrique en général ?

Nancy BENJAMIN
En général en Afrique, le secteur informel représente 50 % à 80 % de l'économie. Il y a des variations à travers les pays. Parmi eux, les petits informels comptent pour la grande majorité en nombre de personnes et en nombre d'entreprises. Mais les grands dominent en chiffre d'affaires, c'est-à-dire que leur impact et leurs parts dans l'économie surpassent ceux des petits. Sur le comportement des grands et des petits, nous avons spécialement découvert que dans ces parties du monde le comportement des entreprises observées corrobore la théorie de la firme. Ces entreprises font certains choix dans un contexte de circonstances (y compris les cadres réglementaires) et optimisent leurs actions suivant ces mêmes circonstances.

Aly MBAYE
C'est normal qu'il y ait parfois des nuances car l'approche n'est pas la même. Nous avons choisi d'étudier la firme informelle et dans notre base de données, nous disposons d'un échantillonnage stratifié pour s'assurer que des entreprises représentent le petit informel, d'autres le formel, et d'autres le gros informel. Nous possédons beaucoup de segments d'entreprises dans cette base de données. Si nous avions procédé à un échantillonnage aléatoire pur, il est certain que presque aucune activité formelle ou du gros informel ne serait apparue car les entreprises informelles sont de loin plus importantes en nombre que les entreprises du gros informel ou du formel. Je suis cependant persuadé que si on regarde bien le segment de notre base de données sur le petit informel, on doit trouver beaucoup de similitudes entre les résultats.

François ROUBAUD
La question du poids relatif des différents types d'informels est très importante : gros ou petits, par exemple, mais aussi choisis ou subis, dans les thèses structuralistes, légalistes et traditionnelles ou

dualistes. Si nous parvenons à monter une typologie empirique de « qui est qui ? »« Combien cela pèse ? »« Et pourquoi ? », je crois que nous comprendrions mieux l'informel.

La moyenne dans l'informel ne signifie pas grand-chose parce que l'hétérogénéité domine. Or si l'informel est hétérogène, qu'est-ce que cela signifie ? Il n'y a pas plus d'hétérogénéité dans le formel que dans l'informel. Dans le formel, il y a des entreprises comptant cinq personnes et des entreprises de dix à quinze mille employés. Quel peut être le rapport entre elles ? L'informel est avant tout un concept opératoire. Et, contrairement à ce qui est dit, l'hétérogénéité est moins importante dans l'informel que dans le formel.

Dejb LABSIS
Aucune des deux présentations n'a vraiment parlé du consommateur. En partie, l'informel existe parce qu'il s'adapte aux réalités socio-économiques des consommateurs qui n'ont pas les moyens de s'acheter des produits aux prix trop conséquents en raison de la taxe et des coûts de fabrication.

Comment penser aujourd'hui l'économie informelle ? Et quelles sont les approches théoriques qu'on peut utiliser pour l'étudier ? À part les dernières approches élaborées, je pense que la dernière est celle d'Hernando DE SOTO et date de 1989. Aucune autre n'a été proposée récemment. Est-ce que l'économie informelle n'est pas aujourd'hui oubliée en raison de l'écart entre le peu d'élaborations théoriques et la croissance d'année en année de l'économie informelle en Afrique ?

Aly MBAYE
D'après l'approche de DE SOTO que vous avez mentionnée, il y en a beaucoup. Je peux citer un très beau papier d'Alan GELB et de son équipe, un excellent article de DABLA-NORRIS et son laboratoire. Il existe également beaucoup de modèles théoriques sur l'informel qui ne sont pas pris en charge. Bref, il y en a de plus en plus de développements théoriques sur l'informel.

François ROUBAUD
Du point de vue des théories, je crois qu'il n'y a pas besoin d'aller en chercher d'autres.

Jean GREBERT, en charge de recherche sur les systèmes de transports et de mobilité chez Renault
Il y a beaucoup d'exemples, notamment en Inde, où de grands groupes multinationaux s'approvisionnent directement auprès des petites mains. Auriez-vous des éclairages sur la relation entre l'informel, sa croissance et la mondialisation ?

Jean-Pierre CLING
Il y a un certain nombre d'études qui ont mis en évidence des liens entre informel/formel dans le cadre de « chaînes de valeur », notamment au Maroc et en Afrique du Sud (on m'a cité le cas de Taïwan aussi, mais je ne connais pas) ; au Vietnam, il y a aussi quelques exemples. Globalement, on trouve relativement peu de liens au niveau des entreprises en relation de sous-traitance.

On peut aussi se poser la question au niveau macro-économique de la manière suivante : quand un pays s'internationalise, y a-t-il un lien avec l'évolution de l'informel ? C'est une question difficile.

Jean GREBERT, en charge de recherche sur les systèmes de transports et de mobilité chez Renault
J'étais un peu surpris quand a été souligné la faible utilisation des NTIC. J'ai quelques exemples en tête qui me montrent le contraire car les NTIC sont la condition nécessaire au développement d'une activité informelle. Effectivement, si nous parlons de sophistication des technologies, cela ne concerne pas l'informel. Mais de nombreuses situations montrent que sans SMS, on ne peut pas avoir d'activité.

Aly MBAYE
Nous nous sommes limités à l'accès aux e-mails et à internet. Nous n'avons pas pris en compte les SMS. Peut-être que si nous les avions analysés, nous aurions eu des résultats différents. Mais cela n'a pas été le cas. La bonne nouvelle, c'est que nous sommes en train de refaire l'étude en Afrique Centrale, en particulier au Gabon et au Cameroun. Pour nous, cet exercice de dissémination est très utile car il nous permet de corriger les éventuelles faiblesses que nous aurons notées dans l'étude sur l'Afrique de l'Ouest.

Philippe SERRES, expert appui au secteur privé à l'AFD
Le téléphone portable offre en effet aux micro-entrepreneurs informels un potentiel énorme en termes de facilité de paiements et de transferts. Je peux d'ailleurs citer quelques *success story* d'institutions que l'AFD a contribué à créer ou à renforcer : à Madagascar (UNICECAM), en Guinée (le CRG), au Cambodge (un GRET).

Raoul DONGE, senior économiste du groupe ACP (Pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique) associé à l'Union Européenne
J'ai été un peu étonné par les descriptions qui ont été faites. Bien entendu, les exposés concernent beaucoup plus l'Afrique de l'Ouest, mais les orateurs ont aussi cité Yaoundé, qui est en Afrique centrale. Dans la typologie du secteur informel, il y a les locaux et puis il y a les étrangers. Les Libanais et les Chinois, pour ne pas les citer, travaillent de plus en plus dans l'informel en Afrique. On voit à Yaoundé, comme à Kinshasa, les Chinois vendre des beignets, des légumes, etc.Je crois que ce phénomène gagnerait à être identifié.

Aly MBAYE
Le rôle des Chinois et des Libanais a fait l'objet d'une étude spéciale que j'avais menée avec un Chinois. Toutefois il est extrêmement difficile de mener des enquêtes ou d'avoir des interviews avec eux. Ils se réfugient derrière le fait qu'ils ne parlent ni le wolof ni le français.

La plupart des Chinois qui opèrent en Afrique francophone sont des gens de l'informel. C'est aussi le cas des Libanais que nous retrouvons davantage dans le segment du gros informel.

Olivier CHAZY, Association Karibu (Kinshasa)
Est-il possible de mesurer de manière macro-économique l'économie informelle ?

Aly MBAYE
Il y a beaucoup de mesures macro-économiques du secteur informel. Mais leur manque de fiabilité et de précision est frappant. Tout comme les données macro dans nos pays sont beaucoup moins fiables que les données micro collectées en particulier à travers les enquêtes.

François ROUBAUD
La mesure du poids macro-économique est un problème. Dans un article a été écrite la formule suivante : « The Africa statistical tragedy ». En Afrique, il n'y a pas de chiffres macro-économiques. Il y a donc un énorme problème. Et, d'une certaine façon, les mesures de l'informel que nous avons aujourd'hui sont plus précises. Je prétends que nous connaissons mieux l'informel que le formel, justement parce que les gens n'ont pas peur de répondre. À partir du moment où nous pouvons les échantillonner, ils nous disent : « Voilà, j'essaie de survivre dans ces conditions ». Par contre, les gens du formel sont entraînés pour frauder. Or l'approche de nos amis me pose quelques problèmes. En effet, je ne connais absolument aucune entreprise formelle qui ne fraude pas. C'est un sport national au Mexique, au Vietnam comme au Sénégal !

Olivier CHAZY
Peut-on avoir une mesure de l'impact de la période d'ajustement structurel sur la croissance du secteur informel ?

Nancy BENJAMIN
Sans parler précisément d'ajustement structurel, je peux dire que, quand les pays se sont trouvés en difficulté, ils ont été forcés de mettre en œuvre ce genre de programmes. Dans le secteur informel, et spécialement chez les petits, nous avons découvert que, quand les circonstances sont difficiles, le nombre d'entreprises informelles et le nombre d'emplois dans l'informel augmentent. Ce secteur sert comme une stratégie de survie : que fait-on quand il n'y a pas d'autre opportunité ? On s'engouffre dans le secteur informel ! C'est le *last resort.* Et ceux qui y sont déjà créent d'autres entreprises informelles tout en cherchant un moyen pour survivre aux temps difficiles. Les cycles macro-économiques, notamment les programmes d'ajustement structurel sont donc associés avec une forte expansion de l'informel.

François ROUBAUD
L'informel a effectivement cru ou explosé au moment de la période d'ajustement structurel à cause d'une erreur liée à votre question sur la consommation. À cette époque, l'idée dominante était de licencier dans le secteur formel et plutôt dans le secteur public pour que les entrepreneurs émergent comme des pépites en créant des entreprises formelles. Mais tout cela était faux, en particulier car la consommation de l'informel provient d'acteurs du secteur formel. Vous êtes fonctionnaires dans un pays d'Afrique, et la part que vous achetez dans l'informel est énorme. Donc, si vous baissez le salaire des fonctionnaires, la masse salariale « tape » dans l'informel. Cela entraîne une explosion du nombre d'emplois informels accompagnée d'une demande réduite et d'un appauvrissement.

Aly MBAYE
Nous n'avons jamais dit que la fraude était l'un de nos critères. Nous avons parlé de comptabilité fiable. Nous avons les moyens de vérifier dans nos enquêtes si une comptabilité est fiable ou non. Quand une entreprise fait un chiffre d'affaires d'un milliard et qu'elle nous dit qu'elle est taxée au

forfait, il y a un problème. Beaucoup de moyens de collecte nous permettent de réaliser ces vérifications.

Richard WALTER
J'ai fait des études et des enquêtes de terrain dans sept pays sur l'économie informelle et je viens de finir une étude pour la Commission européenne sur le développement des compétences. J'ai été un peu étonné du manque de facteurs liés à l'enseignement dans votre exposé. Vous avez seulement évoqué un « faible niveau éducatif », et Monsieur MBAYE a parlé des 30 % ayant suivi un enseignement supérieur au Bénin. Or, lorsque nous observons les jeunes qui entrent dans le secteur informel, beaucoup d'entre eux sont issus de l'enseignement supérieur. Dans les travaux qui ont été faits dans l'Afrique de l'Ouest, nous nous sommes rendu compte de l'effet latent du niveau éducatif sur les revenus. Dans le numéro 99 de *STATECO*, vous dites : « Entre un niveau scolaire primaire et un niveau supérieur, les revenus peuvent varier de 1,5 ». Je pense que ce facteur éducatif distingue des parties dans l'économie informelle. Certains disent même qu'il y a deux niveaux, c'est ce qu'affirme le dernier livre de l'OCDE. Sur un niveau éducatif de base, nous observons une économie de subsistance. Dès qu'on arrive au secondaire et surtout au supérieur, les potentialités de développement économique dans les entreprises informelles sont importantes. Nous venons de terminer une évaluation dans trois pays sur l'évolution de ces entrepreneurs en fonction de leur niveau éducatif. Cela a été fait pour l'IECD et l'AFD. Pensez-vous que ce facteur du niveau éducatif est un élément distinctif de différentes parts ou de niveaux du secteur informel ?

Aly MBAYE
L'éducation est-elle importante ? Oui. Je crois qu'il y a là un débat extraordinaire lancé par des collègues d'Amérique latine, notamment Bill MALONEY, travaillant à la Banque mondiale et très connu pour ses idées hétérodoxes. Selon lui, l'informel en Amérique latine ne regroupe pas seulement les acteurs ayant perdu toute opportunité, comme le disait Nancy. Beaucoup d'acteurs éduqués et talentueux vont dans l'informel parce qu'ils y gagnent plus d'argent. Mais, je dirais que la sagesse dominante nous laisse penser que très souvent, l'informel se constitue d'activités de dernier recours développées par des gens qui n'ont pas d'autres options.

Entre les deux, il y a les travaux de GELB et de son équipe. Nos données tendent à accréditer davantage l'idée développée par GELB qui soutient que la capacité de l'État à mettre en application ses règles est importante. Dans les pays où l'État a une forte capacité à mettre en application ses propres règles, une sélection s'opère automatiquement et fait que tous les acteurs talentueux, éduqués et productifs vont dans le formel et que les autres s'orientent vers l'informel. Des bases de données sur de nombreux pays d'Afrique australe et de l'Est ont été collectées. Et dans les pays où la capacité de l'État est plus forte, notamment en Afrique du Sud, en Namibie, nous notons une démarcation très nette : les acteurs très bien éduqués sont dans le formel, les acteurs moins bien éduqués sont dans l'informel. *A contrario*, lorsque la capacité de l'État est faible, comme c'est le cas dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest, beaucoup de gens bien éduqués peuvent encore se réfugier dans l'informel et tromper l'État.

François ROUBAUD
Le chiffre que vous avez cité au Bénin des 30 % d'informels qui viendraient de l'enseignement supérieur est ostensiblement faux. Effectivement, même dans le formel, il n'y a pas 30 % de gens ayant suivi des études supérieures parmi la population nationale. Mais il y a en effet des acteurs informels qui ont fait des études supérieures. Nous avons surtout constaté des rendements convexes

de l'éducation dans le secteur informel. Plus on monte dans le système éducatif, plus le rendement est important. Une année supplémentaire d'études dans l'informel, quand on est situé déjà haut, est beaucoup plus importante que ce que nous pensions. Ainsi, même pour l'informel, former des gens diplômés qui peut-être ne s'attendent pas à travailler dans ce secteur, apporte un certain rendement et des rémunérations.

PARTIE 2 : QUELLES POLITIQUES METTRE EN ŒUVRE EN FAVEUR DU SECTEUR INFORMEL ?

Philippe SERRES

Jusqu'à présent, l'AFD n'a pas développé un positionnement stratégique formel sur l'appui au secteur informel. Par contre, il existe un corpus de pratiques et de projets, qui illustre notre approche vis-à-vis de ce secteur. Nous avons deux approches concomitantes : une approche pragmatique et une approche appuyant la formalisation.

L'approche pragmatique s'impose au regard de l'importance du secteur informel

Cette approche est fondée sur le fait qu'il est impossible de ne pas s'intéresser à ce secteur au regard de son importance dans nos pays d'intervention (nombre de personnes et volume du PIB concernés). Quels que soient les défis générés par cet état de fait en termes de développement économique ou d'augmentation de l'assiette fiscale, nous devons appuyer ce secteur pour qu'il continue d'être facteur d'emploi et de valeur ajoutée, et ce dans des conditions optimales.

Nous intervenons depuis longtemps dans le développement d'institutions de micro-finance ou de micro-crédit afin qu'elles puissent apporter des financements adaptés à ces entreprises. Ces institutions sont confrontées à une absence de garantie et d'éléments formels pour analyser le risque de ces entreprises. Par le développement de méthodologies d'analyse du risque qui prennent en compte l'informalité, qui s'intéressent davantage à la connaissance du client plutôt qu'à l'analyse d'un document ou d'un élément factuel donné par les entreprises, on est en mesure d'apporter un financement à ces entreprises. Je tiens à souligner qu'il ne s'agit pas seulement de microcrédit, il s'agit de micro-finance, d'inclusion financière, c'est-à-dire d'apporter une série de services financiers adaptés aux besoins de ces entrepreneurs (*l'épargne, les transferts, les moyens de paiement, l'assurance…).*

L'AFD développe aussi depuis quelques années la méso-finance. Il s'agit du fameux *missing middle* entre le microcrédit adressé aux micro-entreprises informelles et le crédit aux entreprises formelles de grande taille ou aux administrations. On peut mentionner trois types d'outils :

1) *des lignes de crédits concessionnelles ou des garanties* permettant aux banques de prêter à ces TPE et PME, et qui peuvent alors prendre un risque qu'elles ne prendraient pas autrement ;

2) des subventions d'assistance technique octroyées à des banques ou à des institutions de micro-finance pour qu'elles soient en mesure de développer des produits financiers pour soutenir ce type d'entreprises ;

3) *des subventions attribuées à des centres d'appui à ces TPE et PME*. Il s'agit là de centres proposant des formations, de l'assistance technique et également, un appui pour être en mesure de présenter des dossiers de crédits convenables aux banques prêtes à les financer. Toutes ces interventions supposent la formalisation au moins partielle des entreprises, ne serait-ce que pour présenter des états financiers à la banque.

Un autre volet plus récent de cette approche pragmatique s'illustre dans le déploiement de mécanismes innovants de formation professionnelle. Les dispositifs de formation professionnelle tendent à se concentrer essentiellement sur le secteur formel. C'est pourquoi, l'AFD a tenté au cours des dernières années de mettre en place des systèmes permettant de développer des formations ciblées pour le secteur informel. J'évoquerai un projet, récemment approuvé par nos instances, au Bénin, qui consiste à former des apprentis qui travaillent chez des maîtres artisans informels. Cela permet d'une part, d'améliorer la qualité de la production, et d'autre part de renforcer le lien entre ces entrepreneurs informels et les entreprises pouvant acheter leurs produits. Le projet promeut ainsi la sous-traitance entre informel et formel. Un autre exemple : le projet du centre des métiers ruraux en Côte d'Ivoire, qui met en relation deux entrepreneurs informels, l'un ayant besoin d'une compétence, l'autre pouvant la lui apporter. Les centres de métiers ruraux œuvrent à établir un lien contractuel entre ces deux entrepreneurs et indemnisent les acteurs informels, en leur apportant un logement et de la nourriture.

L'appui à la formalisation dès que possible

Nous avons promu autant que possible des processus de formalisation partielle ou totale de certaines entreprises, à travers différentes politiques. Il s'agit aussi bien d'un appui direct aux entreprises que de réformes des politiques publiques. Par exemple, l'AFD apporte son soutien aux chambres consulaires, au développement d'indications géographiques, à la mise en place de bureaux de mise à niveau des entreprises ou encore au développement des politiques publiques visant l'amélioration du climat des affaires.

Notre objectif principal, en tant que bailleurs de fonds, est de promouvoir la croissance économique et l'emploi dans les pays où nous intervenons. En conséquence, il convient de ne pas adopter de position normative face au secteur informel. Il faut s'adapter à la taille des secteurs auxquels nous faisons face, aux contraintes qui empêchent leur formalisation, et analyser la meilleure façon de favoriser leur croissance. L'informalité ne signifie pas qu'il est impossible d'adopter des méthodes formelles ou proches de la formalité pour soutenir le secteur concerné. Les institutions de micro-finance sont des entités formelles outillées pour offrir des services financiers au secteur informel. De la même façon, les programmes de formation consistent bien à mettre en relation le secteur informel avec des formateurs formels, ou bien deux formateurs informels grâce à des mécanismes s'assimilant à la formalité. Enfin, grâce à différents projets aussi bien d'appui à la micro-finance que d'appui aux centres de formation, nous contribuons d'une certaine façon à la formalisation, même si le but initial est bien d'appuyer le secteur informel, source d'emplois. Peu à peu, ce segment va être sensibilisé aux avantages de l'accès à l'investissement, au crédit, de l'intérêt d'améliorer la qualité de ses produits. Il va donc être motivé pour se formaliser. Je comprends bien que le taux de réussite d'entreprises qui passent dans le secteur formel est très faible, mais ces cas existent et ces projets participent à une sensibilisation.

Adapter les cadres réglementaires à la réalité économique

En termes de politiques publiques, ce constat doit pousser nos États partenaires à réfléchir à la mise en place de cadres réglementaires plus souples et adaptés à la réalité économique : par exemple, une fiscalité progressive, dans certains cas forfaitaire, des procédures d'enregistrement et de recrutement simplifiées, et, au niveau de la réglementation bancaire, de normes prudentielles et non-prudentielles qui gouvernent le financement de l'économie – y compris l'économie informelle –pas trop contraignantes en termes de provisions, de limites opérationnelles et de prises de garanties...

Nancy BENJAMIN

Nous ne recommandons pas de politiques particulières envers le secteur informel, mais apportons des connaissances sur le secteur informel, sa structure et son comportement, qui doivent aider à élaborer une bonne politique de croissance et du développement. Quand nous observons ces entreprises, nous voyons qu'elles cherchent des liens de confiance leur permettant d'avoir accès aux financements, et aux chaînes de distribution nécessaires à leur développement... Si elles ont besoin de certaines choses qu'elles ne peuvent pas trouver dans le système formel, elles essayeront de créer un système informel leur rendant à peu près le même service. Si elles constatent que la mise en application des règles de taxes est instaurée, elles éviteront de le faire. À l'inverse : si elles voient que cette mise en application est faible, elles se développeront sans se formaliser, jusqu'à des tailles importantes.

Le public et le privé ont un intérêt à travailler ensemble

Dans beaucoup de pays, on observe que les entreprises payant des taxes sont plus productives que les firmes qui n'en paient pas. Toutefois, cela ne signifie pas que si nous enregistrons les entreprises informelles, celles-ci vont tout d'un coup devenir aussi productives que les formelles. Ces firmes sont toujours gérées comme de petites entreprises, même si leur chiffre d'affaires devient très important. Cette gestion ne leur permet pas d'avoir l'efficacité du formel.

Le public et le privé ont des intérêts communs et donc devraient se servir mutuellement. Par exemple, le gouvernement a tout intérêt à améliorer l'emploi des ressources publiques. Il peut décider de s'y atteler seul. Mais en impliquant le privé, cela pourrait encourager certaines entreprises à participer au système, si elles voient que ce système peut leur servir. Le gouvernement veut que les informelles, surtout les grosses entreprises, paient des taxes : si ces entreprises parviennent à devenir suffisamment efficaces, elles pourraient bien payer ces taxes et être gagnantes *via* ce processus. Elles pourraient faire cela toutes seules, sans prendre en compte les intérêts du gouvernement. Mais étant donné qu'il y a des intérêts communs, chacun pourrait jouer au bénéfice de l'autre et décider de se servir mutuellement.

Actuellement, nous sommes dans une situation de *trap* : on est scotché dans un système à faible productivité. Se pose alors la question de savoir comment améliorer la politique de développement pour pouvoir capter cette productivité qui est un potentiel mais qui n'est pas disponible en raison du non-enregistrement des entreprises. Comment améliorer le développement de manière à aider les entreprises et le pays en même temps ?

Aly MBAYE

La capacité de mise en application des règles de l'Etat est déterminante

Je crois que la capacité de mise en application des règles est critique – ce que les Anglais appellent « enforcement capabilities ». Le cas du Rwanda permet d'illustrer cela : le président Kagame a presque décidé de manière autoritaire de rendre l'informel quasi résiduel. Même si son approche ne nous satisfait pas tout à fait, elle montre que la présence de l'État a une incidence sur l'informel. Je pense alors que la question du gros informel est presque un scandale : beaucoup d'activités, qui ont tout pour être formelles, opèrent au vu et au su de tout le monde. Ces gens ne se cachent pas. Il y a une sorte de contrat tacite entre l'État et eux. Tant qu'il n'y a pas de gros scandale, ils sont là, ils existent. La question du gros informel doit être posée précisément.

Apporter des soutiens spécifiques au petit informel

Le petit informel a besoin de soutiens spécifiques car c'est souvent là que nous retrouvons des stratégies de survie en réponse à un environnement économique hostile. Bien sûr, il faut faire des efforts pour améliorer l'environnement des affaires et faire en sorte que l'accès aux services soit également meilleur.

Jean-Pierre CLING

Pourquoi faut des politiques publiques vers l'informel ? Simplement parce que la plupart des travailleurs dans les pays en développement se situent dans l'économie informelle. En outre, les informels sont les pauvres, les précaires et les vulnérables. Nous le voyons notamment avec la crise. Le besoin en politiques publiques est certain. Il n'y a en général pas de politique vers l'informel dans les pays en développement, même s'il existe des exceptions. Parfois, c'est totalement négligé et d'autres fois il y a même des politiques contre l'informel. Par exemple, dans beaucoup de pays, les vendeurs ambulants sont harcelés. Il faut aussi citer l'exemple emblématique de l'immolation de Mohammed Bouazizi, le vendeur ambulant de fruits et de légumes en Tunisie, qui a démarré la révolution et les printemps arabes. Cette absence de politique s'explique notamment par le fait que les États considèrent souvent que le secteur informel va disparaître avec le développement et que ce n'est donc pas la peine de s'en occuper. Il s'agit d'une erreur : on observe que même dans les pays à croissance rapide, les pays émergents asiatiques (Thaïlande, Vietnam, etc.) ou autres, le secteur informel n'est pas réduit.

Reconnaitre l'informel et s'accorder sur des définitions

Il faut reconnaître que l'informel existe et essayer de se mettre d'accord sur des définitions. L'Organisation internationale du travail a émis depuis plusieurs années des recommandations qui, souvent, ne sont pas suivies officiellement par les différents pays. On parle en effet souvent de choses différentes d'un pays à l'autre. Par exemple, en Inde, l'État utilise la formule « secteur non-organisé » pour désigner l'informel.

Il est important de reconnaître ce secteur car la non-reconnaissance est souvent un moyen de se voiler la face. Par exemple, lors d'un entretien dans un ministère vietnamien, des officiels vietnamiens m'ont dit très clairement que si le secteur informel est reconnu, des politiques devront être mises en place. Or, comme il y a d'autres priorités pour l'instant, ils préfèrent continuer comme si ce secteur n'existait pas. C'est évidemment le cas dans d'autres pays.

Assurer un suivi de l'informel et évaluer les politiques

Il faut un suivi régulier. C'est ce que nous analysons dans notre travail, dans nos enquêtes. L'évaluation des politiques publiques suivra.

Favoriser la simplification administrative et la transparence

Quand on met en place des politiques, on est face à une contradiction majeure : aider ceux qui sont dans le secteur informel pour améliorer leurs revenus et leurs conditions ne les incitera pas à se formaliser. En même temps, on ne peut pas se contenter de politiques qui visent seulement à accroître la formalisation. C'est d'ailleurs souvent le cas : quand on parle de politiques vers le secteur informel, on pense « formalisation ». Mais, cette vision est totalement illusoire à court et à moyen termes. On ne formalisera pas tout le monde.

La difficulté réside dans la combinaison de front de ces deux politiques. Formaliser le secteur informel, c'est ce que nous appelons « transparence et simplification administrative ». Cela implique la question de l'incitation. Par exemple, instaurer des règles d'enregistrement simples et identiques pour tous.

Cependant différents types de problèmes suivant les pays peuvent surgir. L'enregistrement peut être trop compliqué ou trop cher ; ce sont les fameux exemples d'Hernando DE SOTO qui a mis un an pour enregistrer une petite entreprise de textile au Pérou car il y avait trop de formalités – mais ce genre d'exemples est particulier. Les problèmes peuvent aussi être liés à un manque de transparence des régulations. Au Vietnam, les gens ne s'enregistrent pas, non pas car ils ne veulent pas respecter la loi ou que l'enregistrement est trop compliqué, mais simplement parce que personne ne connaît les seuils d'enregistrement.

Aussi, il faut imposer les entreprises individuelles avec un taux bas pour réussir à les faire payer tout en préservant leur solvabilité. Il ne s'agit pas seulement de renforcer les contrôles et de faire respecter la loi, il faut aussi que le processus soit possible et transparent.

Définir des politiques ciblés

Les gens qui restent dans le secteur informel doivent être aidés. Cependant, il faut produire des politiques ciblées. Nous avons recensé les difficultés exprimées par les entrepreneurs du secteur informel dans les enquêtes menées en Afrique, en Asie ou en Amérique latine. Tous ces problèmes appellent des réponses adaptées pour l'informel. Par exemple les questions de financement peuvent être résolues par les institutions de micro-finance. Il s'agit également d'organiser des formations pour rendre les entrepreneurs plus productifs, pour leur permettre de mieux se gérer, de mieux s'organiser pour diffuser l'information.

Innover en matière de protection sociale

La question des politiques de protection, particulièrement la sécurité sociale, doit être résolue. La sécurité sociale doit concerner le secteur informel mais aussi l'emploi informel dans le formel. Dans les pays en développement, les grandes entreprises engagent beaucoup de travailleurs de manière informelle, sans contrat ou à travers des contrats à durée déterminée qui n'accordent pas de droits sociaux. Dans le secteur informel, on peut introduire de la protection sociale avec des systèmes volontaires qui impliquent des subventions. Dans le secteur formel, comment faire en sorte que les gens soient protégés ? En Asie, en Chine et dans d'autres pays asiatiques, c'est l'objectif de la protection sociale universelle. C'est là un point extrêmement important pour réduire la pauvreté et les différentes dimensions de vulnérabilité.

Discussion avec l'auditoire

Claire DE GRAVE, chargée de mission à l'ONG Terre des hommes France

L'État indien a adopté une loi pour la protection des travailleurs. Nous travaillons en Inde avec un partenaire local sur des stratégies de syndicalisation des travailleurs du secteur informel pour défendre leurs droits et nous œuvrons aussi pour l'accès à cette loi. Savez-vous si un bilan a déjà été dressé sur cette loi ? Avez-vous connaissance d'initiatives similaires dans d'autres pays ?

Patrick CERUTTI

La relation entre l'informel et l'ajustement structurel résidait dans la vérité des prix. Vous avez souligné l'échec. Maintenant, nous ne sommes plus dans l'ajustement structurel ni dans le consensus de Washington pur et dur. Nous sommes dans un consensus de Washington adouci, « édulcoré » par l'intermédiaire des Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP). Je sais très bien qu'on ne répondra pas à ma question aujourd'hui, mais je la pose quand même : quel impact potentiel pourrait avoir le consensus de Washington « édulcoré » sur le secteur informel? Disparition ou diminution ? Selon quelles modalités ? Pour quel avantage-coût ?

François ROUBAUD

Je crois qu'il y a un lien entre ces deux questions. L'idée de reconnaître l'informel (non pas forcément de le légaliser), cela ne répond pas seulement à la question de nommer ce secteur. Une définition de l'informel administrativement acceptée favorise l'élaboration de politiques publiques. Du côté des informels, la reconnaissance de l'informel est également importante. Reconnaitre l'informel, en tant que catégorie, leur permet de se regrouper en syndicats ou en associations de producteurs et de pouvoir faire entendre leur voix.

Qu'est-ce que le consensus de « post-Washington » par rapport à l'ajustement structurel ? C'est la reconnaissance de la lutte contre la pauvreté. De cette reconnaissance des informels, il en découle une possibilité que ce basculement des années 1990 aux années post-2000 soit favorable à l'expression légitime des informels.